

2023-10-24

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens:

[NBB.stat](#)
[Information générale](#)
Comptes non financiers des secteurs institutionnels – deuxième trimestre de 2023¹

- **Le taux d'épargne des ménages s'affiche à nouveau en hausse, tandis que le taux de marge des entreprises poursuit son recul.**
- **Le solde de financement des administrations publiques s'améliore légèrement.**

INDICATEURS CLÉS
(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)

		Ménages ¹		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2020	I	18,2	9,3	44,2	27,1	-6,8
	II	24,9	8,3	40,9	26,0	-13,5
	III	16,2	9,4	43,0	27,2	-7,0
	IV	22,4	9,6	43,3	28,4	-8,8
2021	I	20,8	9,6	45,2	27,7	-5,6
	II	18,4	9,8	44,5	27,5	-5,6
	III	16,2	9,7	44,8	26,1	-6,9
	IV	13,2	9,8	45,0	25,2	-3,5
2022	I	12,0	10,0	45,5	26,0	-2,1
	II	14,5	9,4	44,8	25,8	-3,8
	III	13,4	9,4	44,4	26,5	-4,3
	IV	11,7	9,2	43,9	27,1	-4,0
2023	I	13,5	9,1	42,6	27,7	-4,3
	II	14,7	8,8	42,2	28,8	-4,1

¹ Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

Le taux d'épargne des ménages continue d'augmenter

Le taux d'épargne des ménages poursuit son redressement. Il pointe à 14,7 % contre 13,5 % au trimestre précédent.

Le revenu disponible des ménages progresse de 1,8 %, tandis que leurs dépenses de consommation enregistrent un net ralentissement (+0,3%), ce qui dope le taux d'épargne.

¹ Les comptes des secteurs du deuxième trimestre de 2023 intègrent les dernières données disponibles relatives aux comptes nationaux trimestriels et au marché du travail, publiées le 19 octobre 2023 sur [NBB.stat](#).

Ce sont, d'une part, les revenus nets de la propriété et les transferts nets courants qui contribuent à la hausse du revenu disponible, à hauteur de 0,7 point de base, et, d'autre part, la rémunération des salariés, à hauteur de 0,6 point de base. La contribution des autres composantes du revenu est plus modérée.

Le taux d'investissement des ménages baisse quelque peu

Le taux d'investissement des ménages (qui inclut la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) se réduit à 8,8 %, contre 9,1 % au trimestre précédent.

Le taux de marge des sociétés non financières poursuit son repli

Le taux de marge des sociétés non financières continue de décliner au deuxième trimestre de 2023, revenant à 42,2 %, contre 42,6 % au trimestre précédent.

Alors que la valeur ajoutée stagne (+0,1 %), les rémunérations des salariés sont en hausse de 0,8 %, entraînant une contraction de l'excédent brut d'exploitation (-0,9 %) et influençant donc négativement le niveau du taux de marge des sociétés non financières.

Le taux d'investissement des sociétés non financières s'inscrit en hausse

Le taux d'investissement des sociétés non financières se chiffre à 28,8 % de la valeur ajoutée au deuxième trimestre de 2023, soit une progression par rapport au trimestre précédent (27,7 %). La croissance des investissements des sociétés non financières reste soutenue (+3,9 %) et dépasse à nouveau largement celle de la valeur ajoutée (+0,1 %).

Le solde de financement des administrations publiques s'améliore légèrement

Au cours du deuxième trimestre de 2023, le solde du compte des administrations publiques s'est légèrement amélioré, affichant un déficit de 4,1 % du PIB (contre 4,3 % du PIB au trimestre précédent).

La croissance des recettes s'explique principalement par la forte augmentation des impôts directs des sociétés.

Les dépenses sont, elles aussi, en augmentation, sous l'effet de la hausse des prestations sociales en espèces.

Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.